

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 juin 2009

---

**MISE EN ŒUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT**  
(Deuxième lecture) - (n° 1692)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**AMENDEMENT**

N° 149

présenté par

M. Le Déaut, M. Duron, M. Tourtelier, M. Brottes, M. Letchimy, Mme Massat,  
M. Le Bouillonnet, M. Plisson, M. Peiro,  
Mme Lepetit, M. Bono, M. Gagnaire, M. Lurel, M. Gaubert, M. Chanteguet,  
Mme Fioraso, Mme Le Loch, Mme Erhel, Mme Gaillard,  
Mme Got, Mme Reynaud, Mme Quéré, M. Grellier, Mme Marcel,  
M. Lesterlin, M. Mesquida, Mme Robin-Rodrigo, Mme Lignières-Cassou, Mme Darciaux,  
Mme Coutelle, M. Manscour, M. Garot, M. Villaumé,  
M. Launay, M. Deguilhem, M. Hutin, M. Philippe Martin  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 12**

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« De nouveaux outils de financement seront mis à la disposition des régions. Le versement transport fera l'objet d'une réflexion pour l'étendre géographiquement et moduler son taux afin de contribuer au financement des transports régionaux de voyageurs. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le versement transport a actuellement un périmètre étroit qu'il convient d'élargir pour le faire correspondre à la réalité des déplacements.